

Invesco Funds

SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois harmonisée en vertu de la directive 2009/65/CE du Conseil européen, telle qu'amendée.

Droits de l'investisseur – Résumé

En tant que porteur de parts d'Invesco Funds, vous disposez des droits suivants :

Droit au rachat ou à l'échange de parts

Vous pouvez demander le rachat de vos parts n'importe quel jour ouvré, selon les définitions et modalités précisées au prospectus d'Invesco Funds, et pour autant que tous les documents démontrant le respect des Lois et règlements LBC/FT aient été fournis. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la section 5 (Informations sur les ordres) du prospectus d'Invesco Funds.

Il convient de relever que tout porteur de parts demandant à les échanger doit se conformer aux procédures de rachat et de souscription, de même qu'à toute autre condition notamment relative à l'éligibilité de l'investisseur ainsi qu'aux seuils de souscription et de détention applicables à chaque compartiment ou catégorie de parts. Les conditions applicables sont précisées à la section 4.1 du prospectus d'Invesco Funds.

Droit d'assister aux assemblées générales d'Invesco Funds

Les porteurs de parts d'Invesco Funds ont le droit – en personne ou en donnant procuration écrite à un tiers (par courrier ou fax, ou, lorsque l'avis de convocation à l'assemblée générale l'autorise, par courriel ou tout autre moyen de communication) – d'assister aux assemblées générales et de prendre part aux votes concernant les différentes résolutions proposées. De plus amples informations sont disponibles à la section 10 (Rapports et informations) du prospectus d'Invesco Funds.

De plus, conformément aux lois luxembourgeoises, tout porteur de parts d'un compartiment d'Invesco Funds a le droit, dans certaines circonstances, de convoquer une assemblée générale des porteurs de parts dudit compartiment.

Droit de demander les documents juridiques relatifs à Invesco Funds

Une copie des documents suivants est gratuitement disponible pour examen, sur demande au siège social d'Invesco Funds (ou, conformément aux lois en vigueur dans chaque pays, aux bureaux de tout sous-distributeur d'Invesco), les jours ouvrés bancaires aux heures de bureau habituelles :

- (a) les Statuts d'Invesco Funds ;
- (b) les statuts de la société de gestion, Invesco Management SA (la « Société de gestion ») ;
- (c) la Convention de gestion conclue entre Invesco Funds et la Société de gestion ;
- (d) la Convention de conservation conclue entre Invesco Funds et le Dépositaire, The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale du Luxembourg ;
- (e) les Conventions de conseil en investissement conclues entre la Société de gestion et les gestionnaires d'investissement désignés ;

La société Invesco Funds est soumise au cadre réglementaire défini par la Commission de surveillance du secteur financier. Administrateurs : Peter Carroll, Timothy Caverly, Rene Marston, Fergal Dempsey, Bernhard Langer et Andrea Mornato

Immatriculée au Luxembourg sous le numéro B-34457
TVA : LU21722969

- (f) la Convention d'Agent de registre et de transfert conclue entre la Société de gestion et l'Agent de registre et de transfert ;
- (g) la Convention d'Agent de domiciliation, d'Agent administratif et d'Agent de représentation conclue entre la Société de gestion, Invesco Funds et BNYM ;
- (h) les rapports financiers ;
- (i) le Document d'information clé (DIC) relatif à chaque catégorie de parts créée pour un compartiment donné.

Par ailleurs, conformément aux lois et réglementations luxembourgeoises, des informations supplémentaires – telles que, notamment, les procédures de traitement des réclamations des porteurs de parts, les règles relatives aux conflits d'intérêts et les règles relatives aux droits de vote de la Société de gestion – sont à la disposition des porteurs de parts au siège social de cette dernière.

D'autres informations relatives aux compartiments peuvent être disponibles sur demande spécifique auprès de la Société de gestion.

Droit à réclamation

Une personne a droit à réclamation lorsque :

- elle est ou a été porteuse de parts d'Invesco Funds et que sa réclamation résulte d'une problématique liée à cette détention actuelle ou passée de parts ;
- la réclamation résulte de nos agissements ou de notre inaction à l'égard du réclamant en sa qualité de porteur de parts d'Invesco Funds.

Pour de plus amples informations concernant notre politique de réclamation et votre droit à directement contacter la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) si notre réponse devait vous paraître insatisfaisante, veuillez vous reporter au site web suivant : [Investor Complaint Handling Information Notice – Invesco \(invescomanagementcompany.lu\)](#).

Droits sur vos données à caractère personnel

Vous disposez de différents droits concernant les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de votre investissement dans Invesco Funds. Vous avez notamment le droit (i) d'accéder à ces données, de les rectifier ou d'en demander la suppression ; (ii) de nous demander d'en restreindre le traitement, ou (iii) de les demander sous un format interopérable permettant leur portabilité. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au document intitulé « Privacy Notice » accessible au bas de la page [Invesco Management SA – Invesco \(invescomanagementcompany.lu\)](#) (section Support).

Avant d'envisager de souscrire à l'une ou l'autre des catégories de parts d'un compartiment, il est conseillé d'examiner le Document d'information clé (DIC) et le Prospectus, qui vous fourniront les informations les plus récentes. Ces documents sont disponibles gratuitement sur demande auprès de : (i) The Bank of New York SA/NV, Luxembourg Branch, BP 648, L-2016 Luxembourg (téléphone : +353 1 439 8100 – fax : +352 24 52 4312) ; (ii) la Société de gestion, à savoir Invesco Management SA, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg ; ou (iii) par courriel à queries@invesco.com ou via notre site web, www.invesco.com.

Invesco Funds et Invesco Management SA se réservent le droit de modifier le présent

document à tout moment et sans notification préalable.

Invesco Funds, société soumise au cadre réglementaire défini par la Commission de surveillance du secteur financier

Adresse : 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Courriel : queries@invesco.com

www.invesco.com